

**INFIRMIER DE  
UCA et Consultations Externes Chirurgicales  
Pôle ANESTHESIE CHIRURGIE****PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT**

Etablissement de santé publique, le Centre hospitalier de Laval compte 2500 professionnels et une communauté médicale de 160 praticiens. L'établissement propose une offre médico-chirurgicale complète et dispose d'un plateau technique de haut niveau : bloc opératoire, maternité niveau 2B, IRM, scanner, plateau technique de rééducation, médecine du sport, cardiologie interventionnelle, réanimation, ...

Avec 954 lits dont 416 de MCO, le CH de Laval est l'établissement support du GHT de la Mayenne et du Haut-Anjou qui regroupe 7 hôpitaux publics mayennais.

*A 45 minutes de Rennes et 70 minutes de Paris en TGV, la Ville de Laval, en Mayenne, jouit d'un cadre de vie idéal au cœur du grand Ouest*

**POSITION DANS LA STRUCTURE****Liaisons hiérarchiques :**

Il est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Soins et par délégation sous celle du cadre paramédical de pôle et du cadre de service.

**Liaisons fonctionnelles :**

- Le cadre de santé des consultations externes chirurgicales,
- Les praticiens
- Les IDE et AS des consultations externes chirurgicales
- Les secrétaires médicales
- Les unités fonctionnelles
- Les services médico-techniques, biomédicaux, logistiques et administratifs
- Les ambulanciers, les brancardiers

**Secteur d'activité :** Chirurgie Ambulatoire et Consultations externes Chirurgicales (viscérales, orthopédiques....) – Pôle ANESTHESIE CHIRURGIE

**Présentation du service :**

**Les consultations externes** chirurgicales se situent au rez de chaussée de l'IGH.

**L'UCA** dépend se situe au niveau 3 du bâtiment sud et dispose de 19 chambres

**Horaires de travail :**

Conformément au guide du temps de travail du CHL, Travail du Lundi au vendredi

Afin d'assurer la continuité de soins au sein du pôle, l'IDE sera amené à partager les contraintes horaires de week-end et d'intervenir dans d'autres services du pôle.

Horaires : 7h30 par jour, l'amplitude pouvant aller de 8h à 18h30 (horaires variables selon l'activité et la programmation)

Horaires UCA : 7h30 par jour, l'amplitude pouvant aller de 7h15 à 19h30 (horaires variables selon l'activité et la programmation)

Les absences sont réalisées en concertation avec les IDE positionnés sur l'ensemble du service.

La solidarité entre les professionnels est un élément essentiel à la continuité et à la qualité de prise en charge des patients. En lien avec la charge en soins, un changement d'affectation temporaire et provisoire peut s'effectuer selon les nécessités de services.



**INFIRMIER DE  
UCA et Consultations Externes Chirurgicales  
Pôle ANESTHESIE CHIRURGIE**

**MISSIONS DU POSTE**

***Missions principales***

L'IDE est tenue de :

- Accueillir et assurer une prise en charge globale, individuelle et continue des personnes soignées en collaboration avec l'ensemble de l'équipe soignante et médicale,
- Informer et éduquer les patients et leurs familles après décision d'une intervention
- Assurer des soins infirmiers (pansements, ablation de fils, ...)
- Réaliser des soins techniques dans le respect des protocoles et suivant les prescriptions médicales
- Participer à la prise en charge des urgences
- Adapter sa communication verbale, avoir une posture professionnelle adaptée (discrétion et réserve professionnelle).
- Surveiller et accompagner le patient tout au long de son soin, en répondant à ses interrogations.
- Participer à la prise en charge et à l'évaluation de la douleur.
- Intégrer la culture de la qualité et de la gestion des risques (déclaration d'événements indésirables).

***Missions spécifiques en Consultations de Chirurgie***

L'IDE en Consultations est tenue de :

- Pratiquer les explorations fonctionnelles prescrites par les médecins (formation en interne) :
- Assister les praticiens lors des interventions sous anesthésie locale et dans les consultations Pansements
- Préparer des salles de consultations et d'investigations (réassort du matériel et des consommables, vérifier le fonctionnement des équipements médicaux)
- Conseiller dans les services de soins sur les plaies
- Superviser le rangement, le nettoyage et la décontamination du matériel de consultation : instruments,
- Superviser le rangement et le contrôle des plateaux de consultations revenant de la Stérilisation
- Participer auprès de la pharmacie aux renouvellements de marché (matériel de Stomathérapie)
- Dans le cadre de la fonction de Stomathérapeute,
  - o Rencontre des prestataires et des laboratoires
  - o Consultations et suivis des patients stomisés en externe et au sein du CH
  - o Conseils donnés aux IDE dans les services de soins

***Missions spécifiques en UCA***

L'IDE doit :

- Réaliser les soins infirmiers (injection, pansement, distribution de médicaments, surveillances de différents paramètres, ablation de plâtre...)
- Vérifier l'identité du patient
- Accueillir et encadrer les étudiants infirmiers
- Gérer les commandes pharmacies et dispositifs médicaux
- Rôle de référent en l'absence du cadre de santé
- Spécificités UCA :
  - o Préparer et réaliser des dossiers ambulatoires
  - o Effectuer l'appel de la veille avec le rappel des consignes de préparation et d'éligibilité à l'ambulatorio
  - o Réaliser des sorties patientes avec mise en œuvre du score de Chung (aptitude à la rue)
  - o Effectuer l'appel du lendemain
  - o Réaliser les mouvements des patients dans GAM

L'IDE est amené à prendre le poste d'Infirmier Parcours Patient (IPP).

Ce poste consiste à :

- Accueillir les patients à la suite de la consultation d'anesthésie pour reprendre l'ensemble des éléments chirurgicaux et anesthésique
- Récupérer l'ensemble des documents nécessaire à la prise en charge du patient
- Vérifier la bonne compréhension par le patient de l'ensemble des informations sr l'intervention programmée



**INFIRMIER DE  
UCA et Consultations Externes Chirurgicales  
Pôle ANESTHESIE CHIRURGIE**

**Particularités du poste**

- Connaissance de l'anatomie, la physiologie, des pathologies inhérentes aux spécialités ainsi que dans les plaies et la cicatrisation
- Rôle d'aide opérateur lors de la pratique des actes chirurgicaux sous AL
- Autonomie et rigueur dans l'organisation de son travail
- Organisation de travail permettant le respect des protocoles
- Le port de bijoux est interdit (y compris l'alliance)
- Auto-remplacement pendant les périodes d'absence
- Travail en collaboration dans le pôle
- L'agent à temps partiel peut être amené à travailler à temps plein en l'absence de sa ou ses collègues

**COMPETENCES REQUISES**

**Compétences organisationnelles :**

- Maintien d'une polyvalence professionnelle au regard de remplacements ponctuels dans d'autres unités de soins,
- Adaptabilité aux exigences de travail en équipe pluridisciplinaire : faire face à l'absentéisme non programmé, à l'urgence et à la charge de travail supplémentaire en résultant
- Souplesse au niveau du planning et des horaires de travail,
- Qualité d'organisation, de ponctualité et de rigueur dans la gestion des missions affectées à l'infirmier
- Sens des responsabilités.

**Compétences pédagogiques :**

- Partage et transmissions de savoirs,
- Actualisation des connaissances professionnelles par le biais de participation aux formations,
- Restitution des formations individuelles et/ou collectives aux équipes soignantes,
- Capacités à encadrer des étudiants IDE et des nouveaux agents.

**Compétences relationnelles :**

- Discrétion et respect du secret professionnel,
- Capacité d'écoute, ouverture d'esprit tant envers les personnes soignées et leurs familles qu'envers l'ensemble des acteurs du soin,
- Respect de l'intimité de la personne.

**La formation et/ou les qualifications requises**

**Qualification :**

Diplôme d'Etat Infirmier  
DU Plaies et Cicatrisation à prévoir

**Pré requis demandés :**

- Connaissances élargies des prises en charge chirurgicales et protocoles Plaies et Cicatrisation
- Bonne connaissance de l'institution, des disciplines et des divers intervenants médicaux
- Capacité d'adaptation à différentes spécialités
- Autonomie professionnelle
- Attitude bienveillante à l'égard des patients et des partenaires de travail

**Formations professionnelles :**

- AFGSU 2
- Hygiène hospitalière
- PRAP
- Gestion de la douleur



**INFIRMIER DE  
UCA et Consultations Externes Chirurgicales  
Pôle ANESTHESIE CHIRURGIE**

**RISQUES PROFESSIONNELS**

- Risque de troubles musculo-squelettiques
- Stress lié aux sollicitations multiples

**TEXTES DE REFERENCES SPECIFIQUES**

- Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession infirmier,
- Décret n°93-221 du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles des infirmiers et infirmières,
- Loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé,
- Arrêté du 31 mars 1999 relatif à la prescription, à la dispensation et à l'administration des médicaments...

<b>REDACTION</b>	<b>VALIDATION</b>
J. TRILLER, CSFF UCA A.LEDUC, CSS Pôle Anesthésie Chirurgie	S. LETENDRE,  Directeur des soins, Coordonnateur général
Le 24 juillet 2025	Le